



## **CRS 42 :** *Refus du cantonnement de Massy, l'intersyndicale obtient le relogement*

**Faute est de constater que les promesses n'engagent que ceux qui les font. Vu que certains oublient leurs paroles, il n'y aura plus de prochaine fois. Qui plus est, les odeurs persistantes d'urine et une propreté plus que limite...**

Faute de proposition de relogement, les organisations syndicales décident de refuser le cantonnement. S'engage un bras de fer, qui amène les collègues à passer la nuit dans les véhicules.

**47 collègues seront consultants le lendemain.**

La présence d'un médecin est demandé et, vu le nombre laissant penser à une intoxication, les pompiers se rendent à Massy...

**La DCCRS, sollicitée par tous les BN CRS, décide de revoir sa position.**

**47 consultants, la log a cédée !**

La CRS 42 sera finalement logée une nuit au Mercure et ensuite au Novotel à Roissy, en chambres « twin ».

**« Il est plus que temps d'arrêter de tirer sur la corde et de mettre les nerfs à vif des unités. L'intensité du travail et le contexte actuel, tendu, mérite un respect total. »**

*David Michaux,  
Secrétaire National CRS*



# *UNSA Police, le langage de vérité !*